



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FRANCE
NATION
VERTE >**

Agir • Mobiliser • Accélérer



**Région
Hauts-de-France**

Département de l'Oise

Territorialisation de la planification écologique en Hauts-de-France

Le 14 décembre 2023

Planification écologique – le cadre national

La planification écologique est une stratégie ambitieuse fondée sur 3 piliers



Processus de planification écologique - National

SEPT.
2022

AVRIL
2023

JUILLET
2023

SEPT.
2023

Travaux de planification



Mobilisation acteurs et déploiement de la planification



Travaux réglementaires

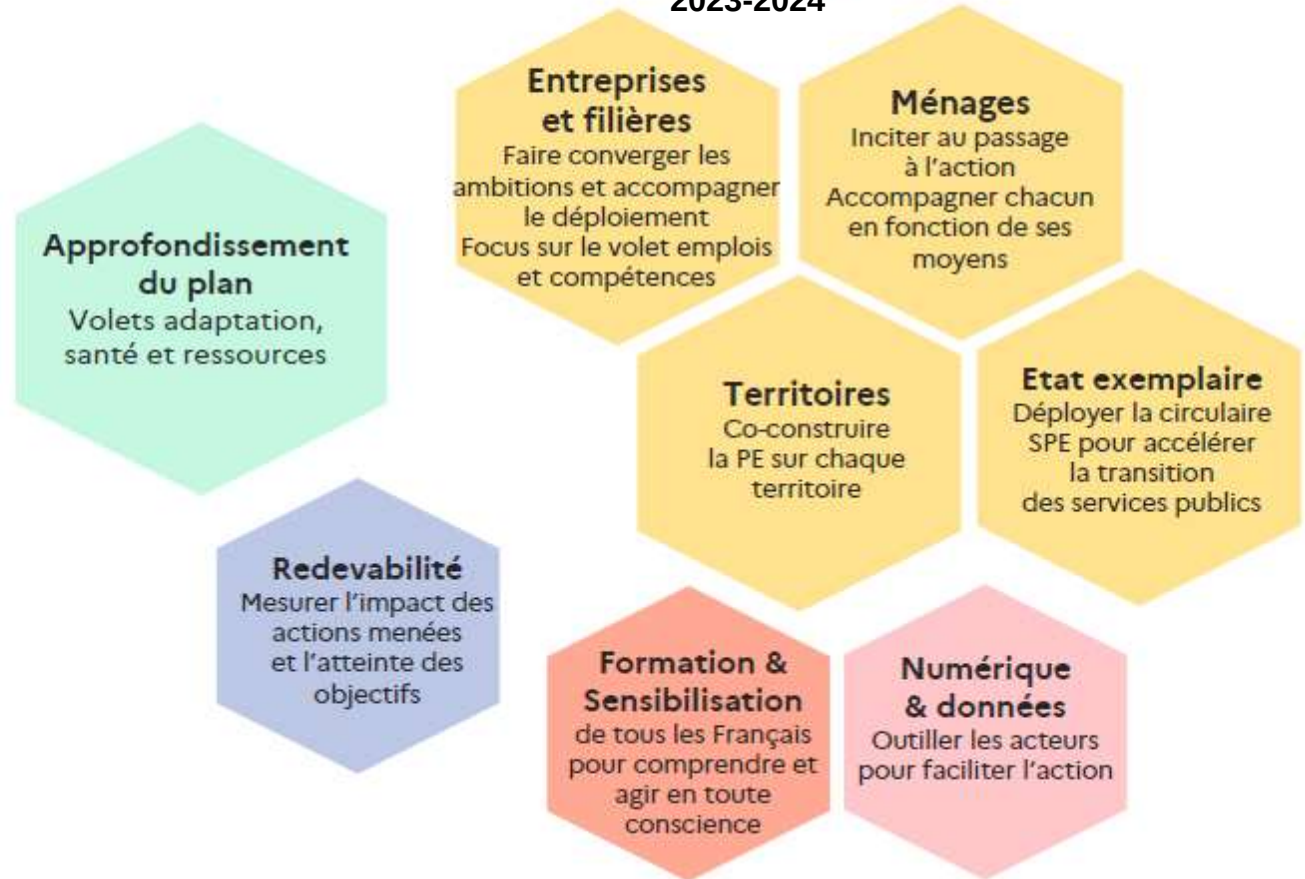
- Textes de loi : **Loi ENR et loi nucléaire**
- Announces : **Plan eau, plan vélo et marche, plan covoiturage, rapport du Conseil d'orientation des infrastructures...**
- Projet de loi de finances 2024 :** Définition des trajectoires, mise en œuvre du financement, dépôt et adoption du projet de loi
- Mise en consultation des grandes orientations :**
 - Du projet de stratégie nationale bas-carbone (SNBC 3)
 - De la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)
 - De la stratégie nationale de la biodiversité (SNB)
- Projet de loi de programmation énergie-climat**
- Projet de loi Industrie Verte**
- Projet de loi d'orientation agricole**

L'ensemble des travaux de planification écologique - National

Structuration de la planification 2022-2023



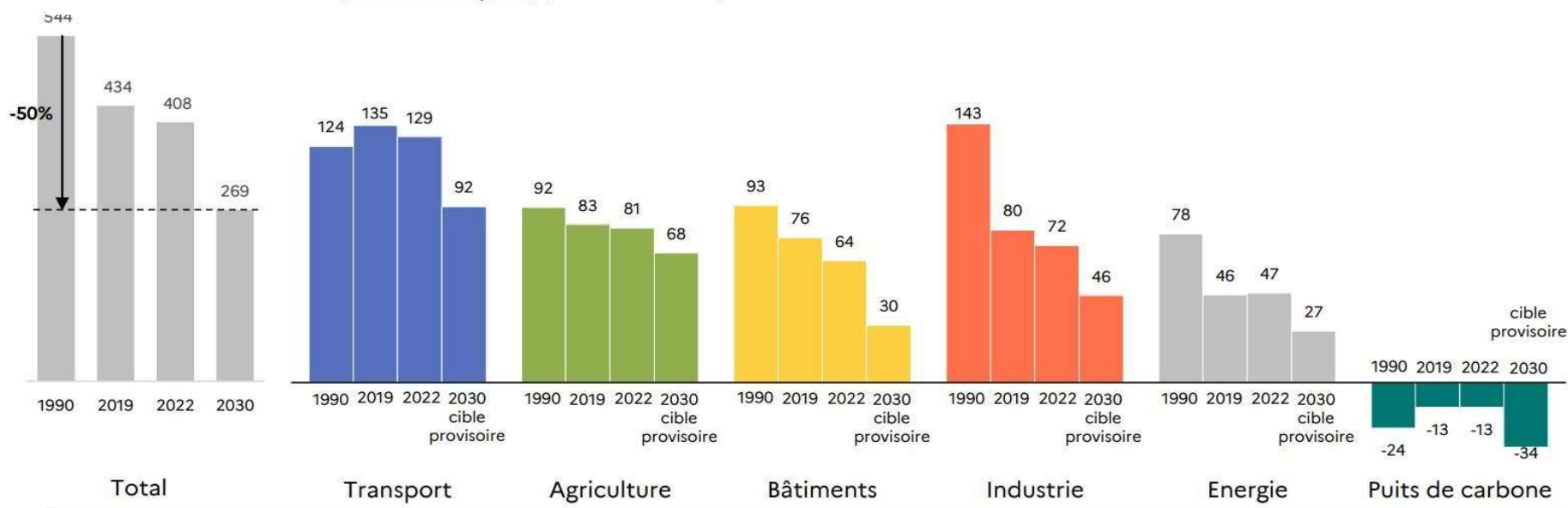
Accélération du déploiement de la planification 2023-2024



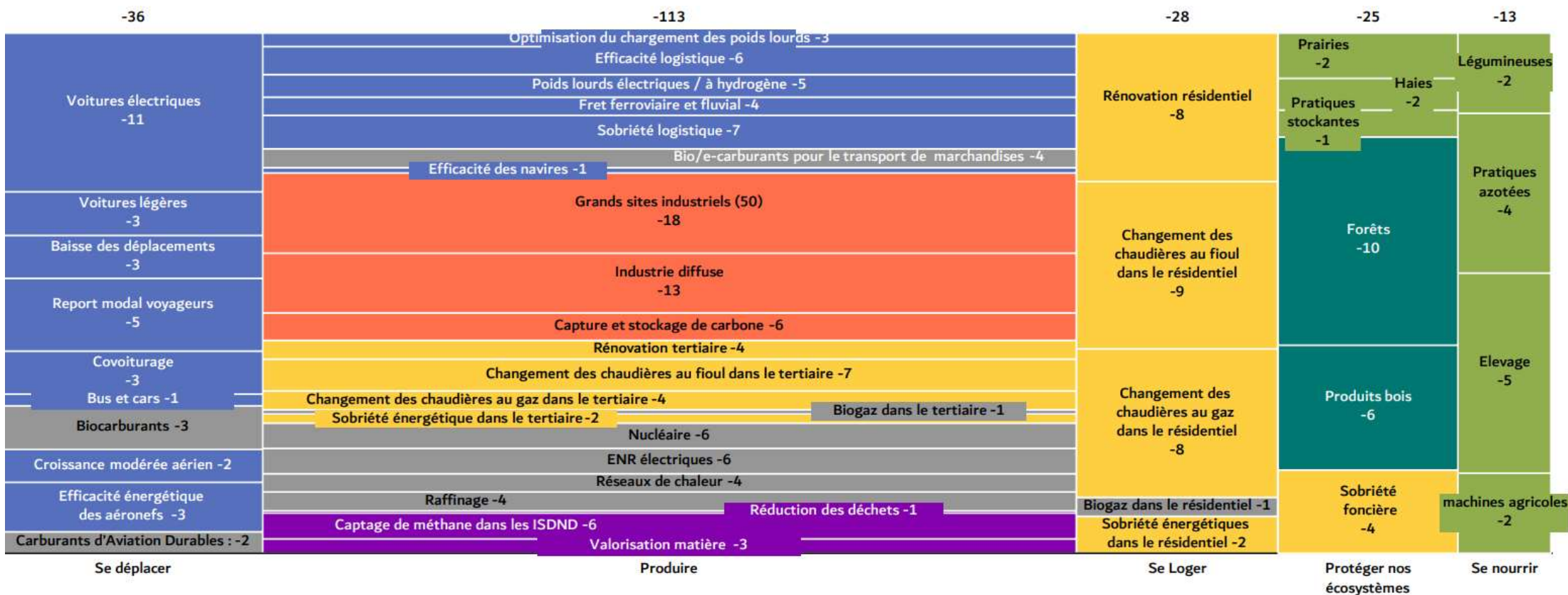
Réduction de nos émissions : où en sommes-nous ? Vers où allons-nous?

Répartition de l'effort par secteur

Emissions annuelles domestiques (hors soutes) de GES



Plan d'actions collectif de 52 leviers pour atteindre nos objectifs 2030



■ Transport
 ■ Industrie
 ■ Bâtiment
 ■ Energie
 ■ Puits de carbone
 ■ Agriculture
 ■ Déchets

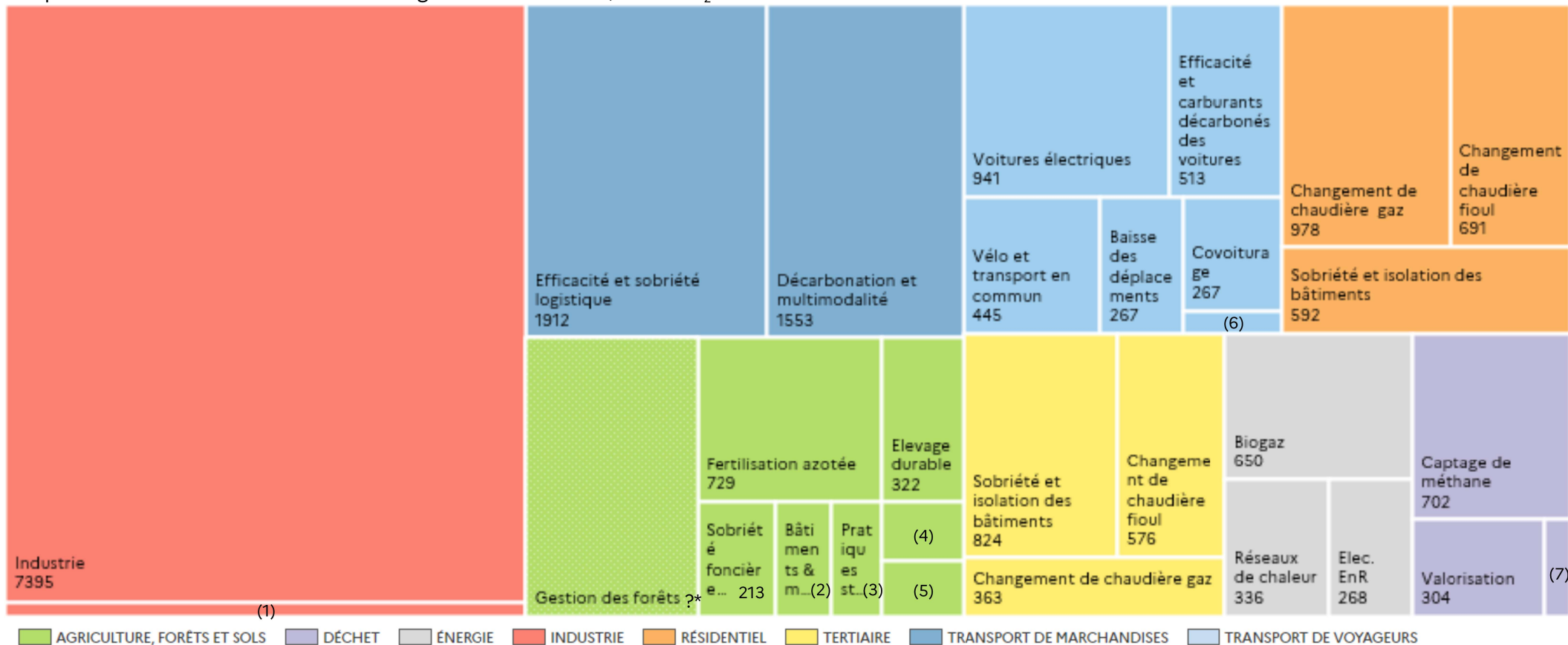
Territorialisation de la planification écologique

Caractère de la démarche

- **Répondre à l'urgence** : rectifier la trajectoire d'ici 2030. Le calendrier est donc serré.
- **Ce n'est pas de la planification classique, mais une planification au sens « plan d'actions » concrètes.** On ne touche pas aux SRADDET, PCAET, SCOT etc.. ;
- **Il s'agit bien de traiter du volet décarbonation et du volet biodiversité ;**
- **On valorisera les dynamiques existantes sur le territoire, on veillera à articuler les démarches en cours. C'est un cadre de coordination de l'action ;**
- **C'est très opérationnel** : recensement des projets partis, évaluation de la trajectoire économie de MteqCO₂, identification des projets nouveaux...
- **C'est une démarche itérative** : on révisé tous les ans, on implémente de nouveaux considérants au fur et à mesure que les lois cadres sont adoptées, on révisé la trajectoire.

Panorama des leviers de décarbonation en Hauts-de-France

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030

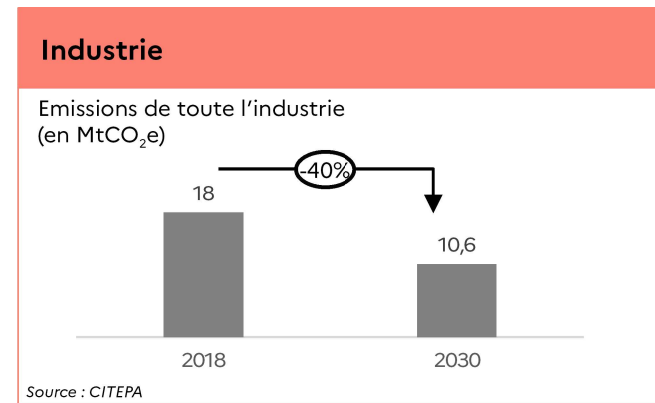
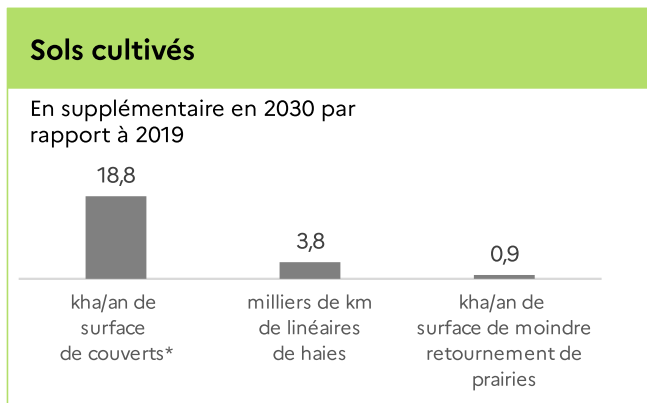
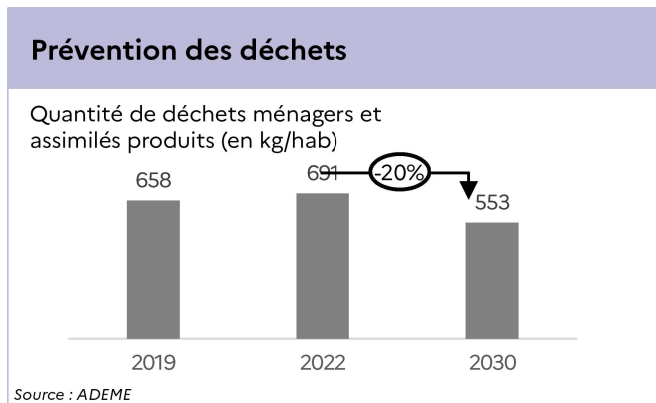
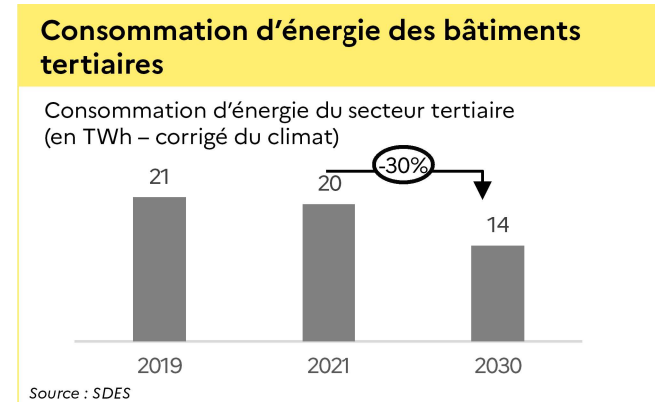
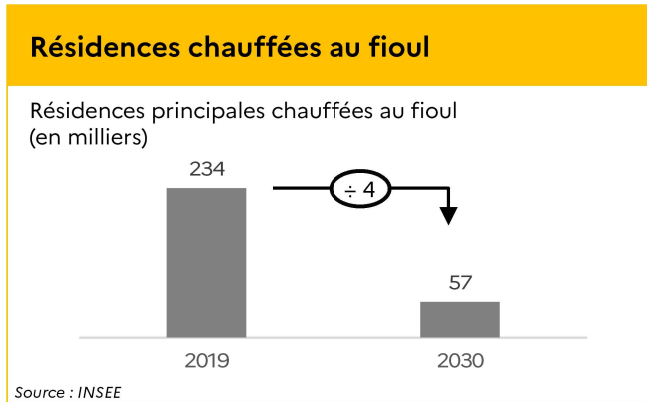
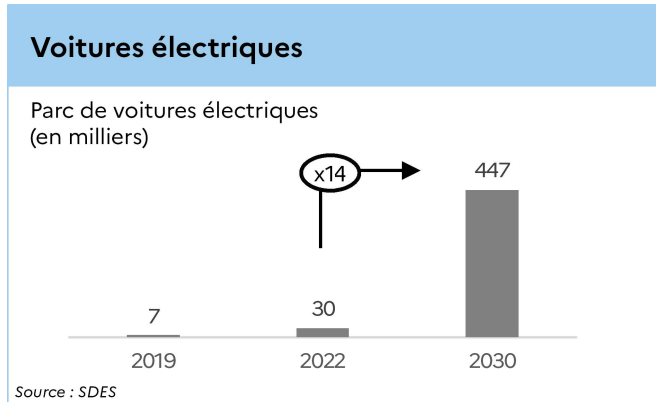


(1) Produits bois : 174 ktCO₂e. (2) Bâtiments & machines : 151 ktCO₂e. (3) Pratiques stockantes : 134 ktCO₂e. (4) Gestion des haies : 113 ktCO₂e. (5) Gestion des prairies: 108 ktCO₂e.

(6) Bus et cars décarbonés : 53 ktCO₂e. (7) Prévention des déchets: 60 ktCO₂e.

*Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts

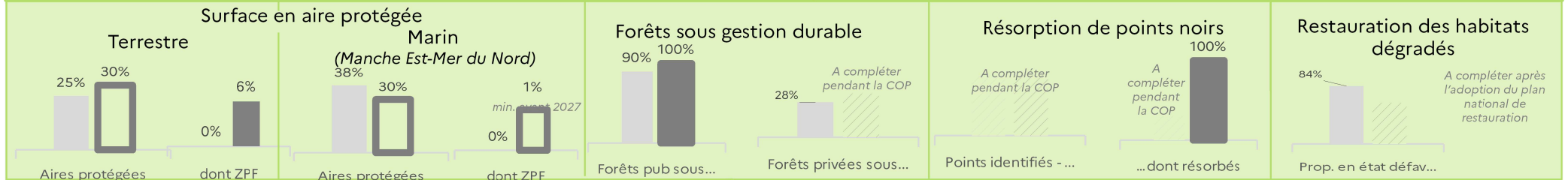
Quelques illustrations concrètes de ce que cela représente pour la région Hauts-de-France



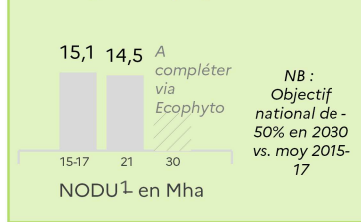
*Considérant, à titre illustratif, que tout le levier « Pratiques stockantes » est atteint via la mise en place de couverts végétaux

Panorama des leviers de préservation de la gestion des ressources en Hauts-de-France

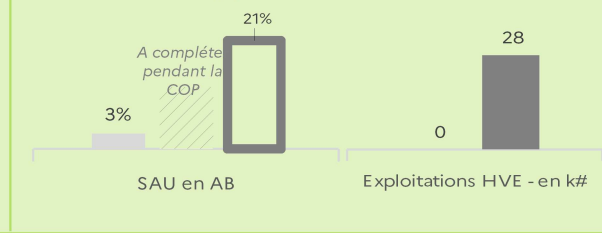
Préservation des espaces naturels



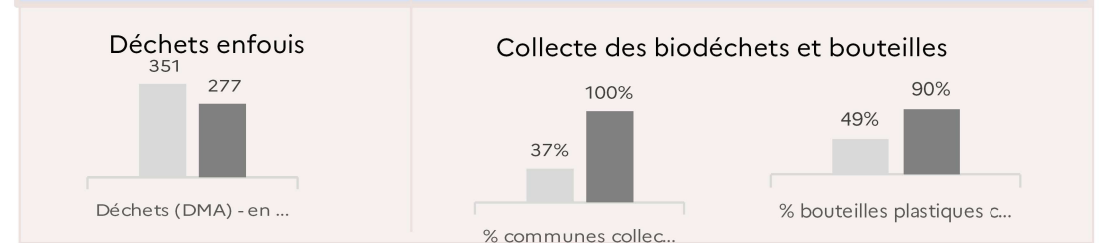
Usage des phytosanitaires



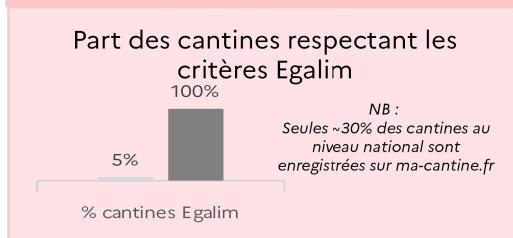
Développement du bio et HVE



Economie circulaire



Alimentation



Ressource en eau

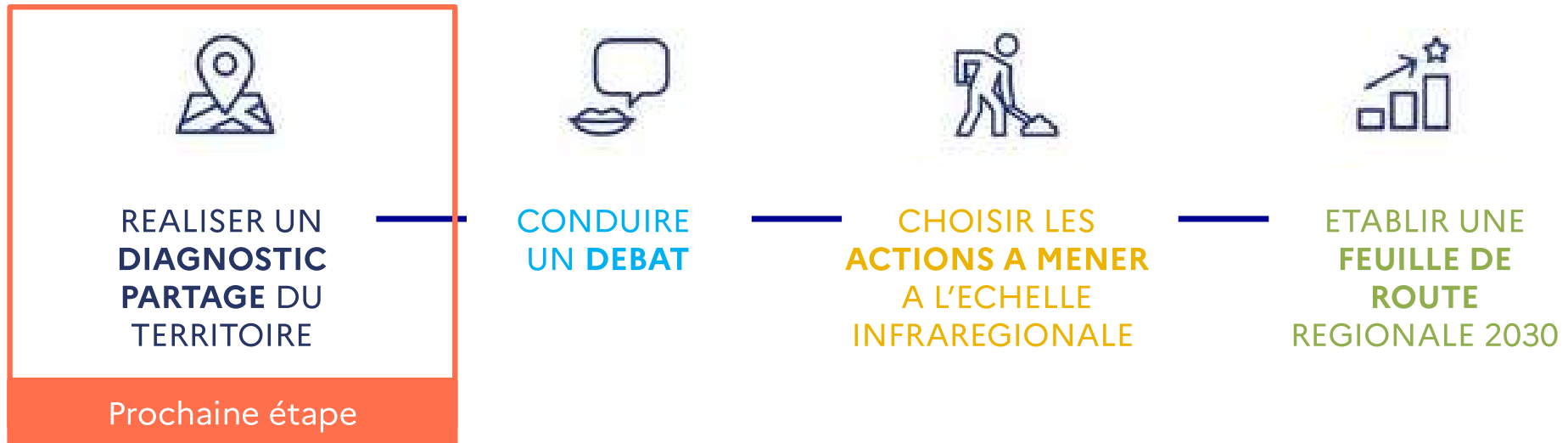


Dernière donnée régionale réalisée (2020, 21 ou 22)
 Objectif régionalisé indicatif en 2030
 Objectif national ou supra-régional

Méthodologie et outils

La COP régionale commence par un temps clé de diagnostic du territoire

Les 4 étapes d'une COP régionale :



Territorialisation de la planification écologique en Hauts-de-

1

Tenue de la COP régionale

2

Contributions au diagnostic

Réunions de présentation dans les départements et accompagnement des collectivités
Réunions de présentation dans les instances de gouvernance thématiques
Retour qualitatif des collectivités et EPCI

3

Consolidation du diagnostic

Mise en perspective : expression des collectivités, chantiers thématiques, dynamiques à l'œuvre et objectifs 2030

4

Débats et association de toutes les parties prenantes

Quelle trajectoire ? Quels leviers actionner ? En conjuguant quelles forces ? Comment accompagner au mieux l'émergence de nouveaux projets ? Comment accélérer ?

5

Rédaction de la feuille de route 2030

Matérialiser les engagements des territoires à partir des actions identifiées et des débats menés.

Jusqu'au 26
janvier

Jusqu'à fin
février

De début mars
à fin juin

Été 2024

Chaque collectivité donne sa vision du niveau d'avancement de ses propres actions

Principes de l'approche :

Un diagnostic collectif

Chaque collectivité (région, départements, EPCI) évalue sa propre action sur son périmètre

...sur la base d'actions concrètes

Ne sont prises en compte dans le pré-diagnostic que les actions engagées (réalisées ou contractualisées / « dans les tuyaux » d'ici 2024) et pas les objectifs planifiés

...qui sera compilée dans une synthèse publique

La vision compilée des mesures et diagnostics sera le diagnostic
Emergeront de ce diagnostic les points forts du territoire et les sujets à prioriser et creuser pour atteindre l'ambition 2030

	E	F	G	H	I	J	K
1	Indiquez le type d'actions mises en œuvre, en cours de mise en œuvre ou planifiées sur votre territoire Si l'action est considérée comme non pertinente pour le territoire, ou qu'aucune action n'est considérée déjà / en cours de mise en œuvre, il n'est pas nécessaire de renseigner les actions						
2							
3	Levier	Type d'action	Action	Cette action est-elle pertinente pour mon territoire ?	Est-elle déjà / en cours de mise en œuvre ?	Actions	
13	Transport en commun	Infrastructure	Aménagement des quartiers de gare pour favoriser l'intermodalité et nouveaux services voyageurs (mobilité connectée, information voyageur etc.)	★	<input type="radio"/>		
14	Transport en commun	Accompagnement	Mesures d'acculturation et de communication autour des transports en commun	★	<input type="radio"/>		
15	Transport en commun	Incitation financière	Tarifification du transport en commun	★	<input type="radio"/>		
16	Vélo	Infrastructure	Mise en place de voiries cyclables et infrastructures de stationnement pour vélos dans le cadre du schéma directeur vélo	★	<input type="radio"/>		
17	Vélo	Infrastructure	Mise en place de services de location ou de prêt de vélos	★	<input type="radio"/>		
18	Vélo	Accompagnement	Mesures d'acculturation et de communication autour de la pratique du vélo	★	<input type="radio"/>		
19	Vélo	Accompagnement	Soutien et accompagnement à la filière vente et réparation de vélos	★	<input type="radio"/>		
20	Vélo	Incitation financière	Aide à l'achat de vélos	★	<input type="radio"/>		
21	Réduction des déplacements	Actif propre	Mise en place de services d'autopartage ou mutualisation de flottes	★	<input type="radio"/>		
22	Réduction des déplacements	Actif propre	Réduction et verdissement des déplacements domicile-travail et professionnels des agents: forfaits mobilité durable, encourager le télétravail, limiter l'avion et la voiture	★	<input type="radio"/>		
23	Réduction des déplacements	Infrastructure	Favorisation du confort et de la sécurité des cheminements piétons	★	<input type="radio"/>		
	Réduction des déplacements	Norme	Généralisation du stationnement piéton	★	<input type="radio"/>		

Beaucoup
 Un peu
 Pas du tout
 Je ne sais pas

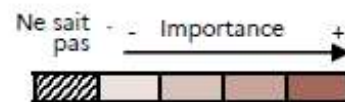
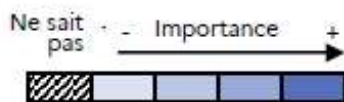
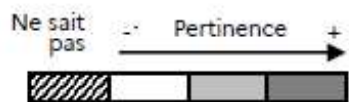
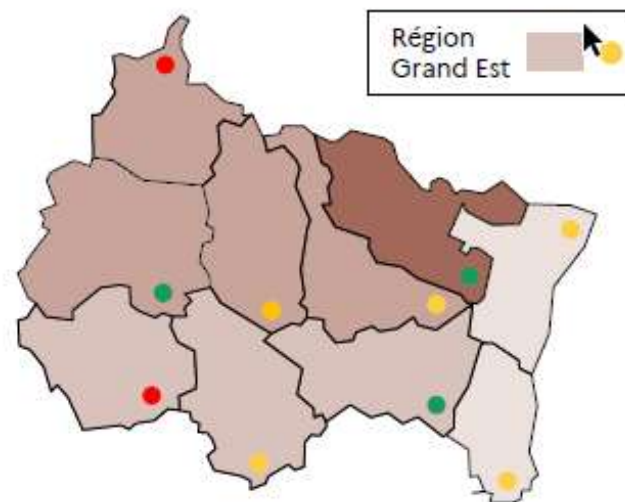
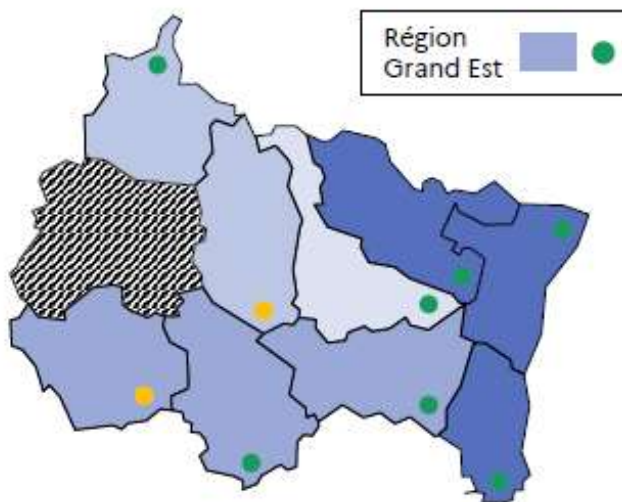
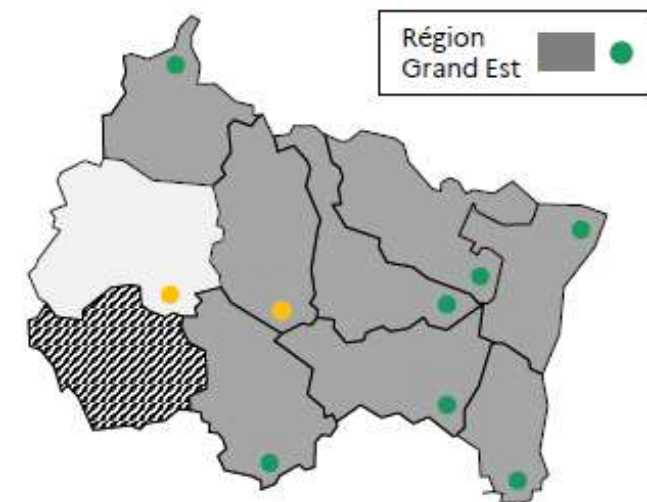
Les services de l'Etat en région reçoivent les tableaux des collectivités et compilent les informations chiffrées recueillies

Exemple pour un levier illustratif

Indicateur de pertinence du levier pour la collectivité

Indicateur d'action de la collectivité

Indicateur d'action collective



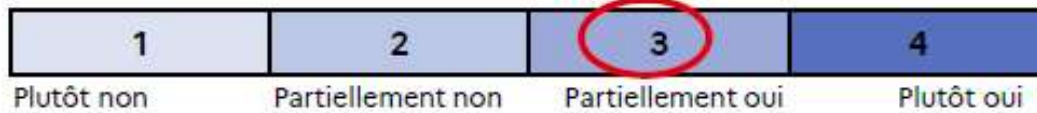
Niveau de consensus (σ)
● Elevé
● Moyen
● Faible

20/11/2023 Note : le poids des différentes collectivités fait l'objet d'une pondération

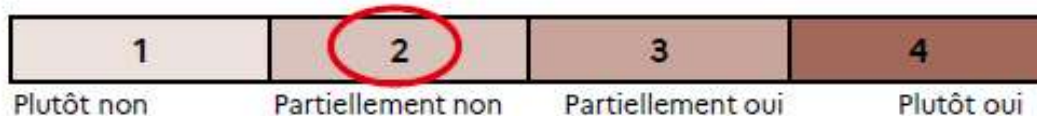
En complément, sur chaque levier, les collectivités seront en charge d'évaluer l'action collective sous forme de 2 questions

Pour le levier véhicules électriques :

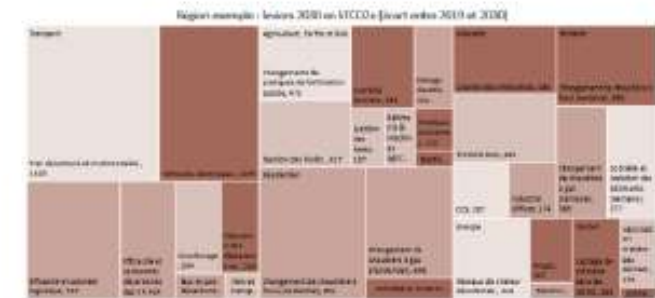
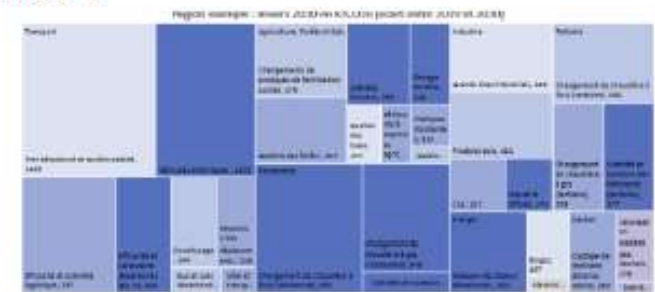
- ① Ma collectivité peut-elle amplifier son action sur ce levier ?



- ② Les autres parties prenantes (Etat, entreprises, citoyens, autres collectivités) doivent-elles, à leur niveau, amplifier leur action sur ce levier ?



Résultat du pré-diagnostic sur tous les leviers :



Références et contacts :

L'ensemble de la démarche nationale:

<https://www.gouvernement.fr/france-nation-verte/le-secretariat-general-a-la-planification-ecologique>

L'ensemble de la démarche en Hauts-de-France :

<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?La-Planification-Ecologique-en-region-Hauts-de-France>

Contact en région Hauts-de-France :

planification-ecologique.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr

Contact DDT de l'Oise :

ddt-dto@oise.gouv.fr

Retour des éléments du diagnostic attendu sur les boîtes :

planification-ecologique.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr

recueilcop@developpement-durable.gouv.fr
